

Projet pédagogique

Année 2023-2024

Périscolaire de BELLEHERBE



Directrice : Marie-Claire Cordier

*Ecole primaire de Belleherbe
1 rue des genévriers
25380 Belleherbe*

Introduction

Un projet pédagogique est rédigé en concertation avec l'équipe d'animation. Ce document est centré sur l'enfant, ses besoins, ses attentes et son développement. Ce document vise à dicter les grandes lignes de fonctionnement de la structure.

Nous avons été enfant et il est parfois difficile de se le rappeler. A la manière du petit prince, sachons garder notre âme d'enfant tout en les amenant à devenir des adultes responsables.

Un projet pédagogique, à quoi ça sert ?

Le projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM).

En articulation avec le projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe. Le projet pédagogique est l'un des points essentiels de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il doit exister dans chaque structure d'accueil afin d'organiser et de structurer l'activité. Il doit être présenté lors des visites d'inspection.

Elaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il énonce en termes clairs et simples, la manière dont on souhaite accueillir l'enfant.

L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner son action et de rester cohérent.

I) *Les intentions du projet éducatif et Pédagogique*

1) *Le projet éducatif*

Développement physique : respect et mise en place de bonnes conditions de développement du corps, de l'enfant et de l'adolescent.

Développement intellectuel : toutes les formes d'expression doivent être développées.

L'acquisition d'une bonne culture générale.

Développement affectif : le développement des capacités affectives d'un enfant est primordial à son bonheur et à son développement général harmonieux.

Développement social et moral : apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, mais aussi de la solidarité, du respect des autres.

2) *Les intentions pédagogiques*

Les enfants

- Coopérer pour vivre ensemble

Se respecter les uns les autres

- Elaboration des règles de vie
- Mettre à disposition des outils pour la gestion des conflits
- Respecter les différences
- Responsabiliser les plus grands envers les plus petits

Respecter le matériel et les locaux

- Ranger le matériel après chaque utilisation
- Les impliquer dans les tâches ménagères après le repas
- Prendre conscience de la valeur des objets et de leur utilisation

- Se connaître pour grandir

Développer ses capacités physiques et intellectuelles

- Proposer des activités sportives afin de connaître ses préférences
- Développer sa personnalité, sa curiosité et sa créativité en proposant un large choix d'activité

Développer son autonomie

- En l'impliquant dans les tâches quotidiennes
- En adaptant le matériel à sa hauteur
- En le laissant prendre des initiatives

Installer un cadre sécurisant

- En favorisant l'affichage, le fléchage et les repères spatio-temporels
- En étant à l'écoute
- En créant des espaces chaleureux

- L'épanouissement de l'enfant

Créer un environnement propice

- Aménagement des espaces
- Adapter les activités en fonction du rythme des enfants
- En mettant le matériel à disposition

Jouer, laisser jouer et jouer avec

- En proposant un programme d'activité clair
- En éveillant la curiosité et l'imaginaire
- En proposant des temps libres
- En transmettant un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
- En adaptant nos activités en fonction de l'intérêt de l'enfant
- En introduisant des temps où l'enfant est libre de ses activités : ne rien faire, rêver...

Parents :

Impliquer les parents dans la vie du centre : en communiquant sur les réalisations des enfants et le travail des animateurs. (Améliorer l'affichage au centre)

Animateurs :

Permettre à chacun d'exercer son travail dans de bonnes conditions :

- En garantissant une cohésion d'équipe au service du projet de la structure
- En mettant en place des temps de préparations
- En mettant en place des temps de réunion communs

En mettant en place un cadre agréable pour les animateurs :

- En respectant les règles d'encadrement de la SDJES
- En mettant en place les moyens matériels afin de permettre aux animateurs de finaliser leur projet

En mettant en place des temps d'échanges réguliers entre tous les intervenants :

- En ayant des temps d'échanges réguliers avec l'équipe enseignante
- En ayant des temps d'échanges réguliers avec les élus

En assurant une formation du personnel : en proposant aux animateurs des formations mises en place par Familles rurales

II) LE RÔLE DU DIRECTEUR

Le directeur de l'accueil de loisirs est responsable :

- De la mise en œuvre du projet éducatif
- Du respect et de l'application de la réglementation de la SDJES
- De la sécurité des enfants
- Des règles de fonctionnement
- De l'organisation de la vie quotidienne
- De la bonne marche des activités
- Du budget alloué au fonctionnement
- Des relations avec les parents
- Des relations avec la municipalité (l'organisateur)
- De la gestion de l'équipe pédagogique
- De la validation des stages pratiques des animateurs en formation

Concrètement le directeur est le garant envers l'organisateur, les enfants et les familles du projet pédagogique qu'il propose avec son équipe. Il lui incombe la gestion administrative, et le suivi des projets. Il organise et anime les réunions de travail avec l'équipe pédagogique. Il est à l'écoute de son adjoint, des besoins des animateurs, afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

III) *Cadre de vie*

- Présentation de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Belleherbe se situe dans l'école primaire au 1 rue des genévriers. Il peut accueillir jusqu'à 80 enfants.

La structure accueille des enfants de la maternelle au CM2.

Le périscolaire ouvre ses portes les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 6h45h à 8h30, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h. Nous proposons un accueil d'une semaine les petites vacances d'octobre, de février et d'avril. L'accueil de loisirs d'été dure trois semaines en juillet.

Nous disposons d'une grande salle où nous organisons les repas et les temps d'activité.

Dans la mesure du possible nous mettons en place différents espaces pour que les enfants puissent se repérer sur les différentes activités. (espace lecture, coin activités manuelles, coin jeux, espace cantine.)

Nous pouvons également profiter de la salle de motricité et de la cour quand le temps le permet. Nous avons également une cuisine équipée afin de réchauffer nos plats livrés par notre sous-traitant.

- L'équipe

L'équipe est composée d'une directrice et de huit animatrices. Elles peuvent être présentes sur différents créneaux de la journée. L'équipe se réunit pour échanger sur des problématiques ou des projets afin d'harmoniser le travail. La communication est primordiale pour le bon déroulement des temps périscolaires.

Marie-Claire Sauvage, Corinne Roy, Sèverine Burget, Isabelle Bousquet, Laetitia Mulhauser, Sylvie Guenat, Emilie Devillers, Dominique Bailly, Rachel Bobillier.

IV) Fonctionnement

- Journée type extrascolaire

7h00 à 8h30 : Accueil échelonné, petit déjeuner, jeux ou petites activités.

9h à 11h : Début des activités

11h : Jeux libres et préparation des repas (mettre la table et aider en cuisine si besoin)

12h : Repas

13h : fin du repas

13h : nettoyage et rangement et/ou jeux libres

14h : Reprise des activités

16h30 : goûter

17h : premier départ

18h : fermeture du périscolaire

- Journée type périscolaire

6h45- 8h30 : Accueil échelonné, petit déjeuner, petits jeux, coloriage, lecture.

11h30-13h30 : Le repas

Le repas est un moment convivial. Chacun est invité à goûter les aliments. La plupart du temps ce sont les animatrices qui servent à manger. Les plus grands peuvent se servir seuls grâce au plat que nous installons par table de 4. Ils nous aident également avec les plus petits ; accompagnement au toilette ou au lavage des mains, aide à la découpe de la viande, au service de l'eau, retour en classe...

Par mesure de sécurité lorsque les enfants ont besoin d'aller aux toilettes ils doivent en demander l'autorisation aux animatrices. Les plus grands peuvent accompagner les plus petits.

Le temps du repas est divisé en deux services : le premier pour les maternelles et le deuxième pour les grands.

Prise en charge des maternelles à 11h30.

Une animatrice prend en charge les enfants directement dans la classe. Une fois que les autres enfants sont partis, ils vont se préparer pour manger (toilette+lavage des mains).

Prise en charge des grands à 11h30.

Les animatrices regroupent les enfants afin de les répartir sur les activités proposées. A 12h15 ils se préparent pour rejoindre la salle repas.

A 12h30 environ les grands commencent à manger et les petits se dirigent vers les activités.

- Accueil et départ matin et soir

Le matin les enfants sont accompagnés dans la structure par les parents afin qu'une animatrice puisse inscrire la présence. Les enfants, du CP au CM2, se préparent à 8h15 le matin pour aller en classe. Les enfants de maternelle sont accompagnés par les animatrices dans les classes.

A 16h30, les animatrices regroupent les maternelles et les amènent en salle périscolaire. Les grands sont regroupés par une animatrice et accompagnés par l'une d'entre elles en salle périscolaire.

- Le goûter

Tout comme le repas le goûter est un temps convivial. Les animatrices veillent au respect du calme tout en invitant aux échanges. Le goûter est fourni par le périscolaire. Il propose des aliments équilibrés et variés.

- Les règles de vie

Les règles de vie sont établies pour fixer un cadre clair à l'enfant. Elles sont rédigées avec les enfants et sont affichées pour chacun puisse s'y référer facilement.

- Inscription

Les enfants peuvent s'inscrire à l'année au mois ou occasionnellement. Les conditions d'inscription sont détaillées dans le règlement intérieur.

Conclusion

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant. Nous avons également à cœur l'évaluation de notre projet afin d'ajuster au mieux nos objectifs.

Le périscolaire et l'accueil de loisirs de Belleherbe sont des lieux où les enfants doivent passer du bon temps et s'épanouir en étant acteurs de leurs loisirs. L'équipe d'animation s'engage en tout premier lieu à recevoir les enfants et les familles dans un climat de confiance mutuelle.

Animateur et Directeur travaillent en harmonie afin de favoriser et conditionner le bon fonctionnement de l'accueil dans l'intérêt des enfants et de leurs familles. L'équipe est à l'écoute des enfants et des familles. Ces temps d'écoute sont importants et permettent de tisser des liens. Ce sont des moments privilégiés et l'équipe a le devoir de se tenir disponible pour informer, aider, rendre-compte de la journée.